



COMMUNE DE STEINSELTZ

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

(Publiées le 29 janvier 2025)

(Publiées le 29 janvier 2025)

Convocation du 16/01/2025

Nombre de membres élus : 15
Nombre de membres en fonction : 15
Nombre de membres présents : 12
Nombre de procurations : 2

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 28 JANVIER 2025

à 19 h dans la Salle de la Mairie

Sous la présidence de Monsieur HECKY Christophe, Maire

Présents : HECKY Christophe - SCHAFFNER Cédric - MULLER Denis - RUBY Pierre
KASTNER André - BURGER Doris - MOTZ Patrick – HAAS Sylvie -
SALLMEN Stéphane - LOEBS Bernard - GROB Patrick -
THEILMANN Gilles

Absents excusés : GROSS Robert
REMEN Valérie (*donne procuration à HECKY Christophe*)
STEINBRUNN Carole (*donne procuration à HAAS Sylvie*)
Le quorum est atteint pour délibérer lors de la séance.

Secrétaire de séance : THEILMANN Gilles

Aucune remarque n'étant formulée concernant le dernier compte-rendu de la séance du 3 décembre 2024, celui-ci est arrêté à l'unanimité.

Délibération 2025-001

Lotissement Les Hirondelles - déplacement de la conduite AEP

Lors du démarrage des travaux de terrassement du lotissement "Les Hirondelles", le lotisseur s'est aperçu qu'une partie de la conduite AEP de la Rue des Hirondelles avait été posée dans le domaine privé et non dans le domaine public.

Le maire informe les conseillers municipaux qu'il y a lieu de déplacer cette partie de conduite AEP dans la voirie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents :

- de prendre en charge le déplacement de la conduite AEP à hauteur de 22 000 € TTC.

Délibération 2025-002

Salle Marie Jaëll – tarification des locations

Jusque fin 2024, les tarifs de location de la Salle Marie Jaëll (salle communale) étaient fixés à :

- pour les résidents (sans cuisine) 80 €
- pour les résidents (avec cuisine) 110 €
- pour les non-résidents (avec ou sans cuisine) 150 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'augmenter les tarifs de location à partir de 2025, à savoir :

- pour les résidents (sans cuisine) 100 €
- pour les résidents (avec cuisine) 150 €
- pour les non-résidents (sans cuisine) 150 €
- pour les non-résidents (avec cuisine) 200 €

Les associations du village bénéficieront d'une location gratuite par an.

Délibération 2025-003

Divers

- Etat annuel de l'ensemble des indemnités de toutes natures perçues par les élus siégeant au sein de leur conseil municipal, présenté pour information (loi 209-1461 du 27/12/2019) :

Texte de référence : articles 92 dernier alinéa et 93 de la loi 2019-1461 du 27.12.2019 relative à l'Engagement et à la Proximité, codifiés dans le code général des collectivités territoriales.

Chaque année, cet état doit être communiqué à l'ensemble des membres du conseil municipal ou communautaire avant l'examen du budget pour l'exercice suivant. Ne fait pas l'objet d'un vote.

NOM	FONCTION	
	Maire de Steinseltz	Adjoint au maire de Steinseltz
HECKY Christophe	1 656,53 €	
KASTNER André		439,82 €
BAESSLER Sylvie		439,82 €

- Boehling – point d'eau : des analyses ont été effectuées courant 2023 au niveau de la réserve d'eau de source. Environ 280 matières actives ont été mesurées (essentiellement nitrates, atrazine...). Le résultat est très correct.
- Budget 2025 : une réunion de la commission budgétaire aura lieu mi-février.
- 18/02/2025 : Intervention de M. Pastor sur le frelon asiatique (salle Mairie Jaëll – 19 h).
- Azat-le-Ris : visite des limousins lors du week-end de la Pentecôte.
- Label « Commune Nature » : présentation de M^{me} Haas de la distinction « libellules » (biodiversité, suppression traitements chimiques...). Pas de coût pour la commune. Mme Haas va créer le dossier de candidature avec l'aide de quelques élus et de l'agent communal.
- SIEARR – Remplacement conduites : en 2025 pour la Rue de l'Ecole et en 2026 pour la Rue des Eglises.
- Eglise Catholique : la CEA a accordé une subvention de 28 283 € (60 % du coût des travaux) pour les travaux d'accessibilité.